

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pendant les 12 années de sa présidence, au-dessous de sa bonne volonté, et à remercier de la sympathie qui lui a toujours été témoignée par la Société et tous les membres.

Puisse la Société des ingénieurs et des architectes se fortifier sous sa nouvelle direction, qu'elle florisse et croisse pour le bien de tous les techniciens et par là aussi de toute la nation. C'est là mon vœu en déposant ma plume comme rapporteur et comme Président de la Société.

Zurich, juin 1905. (Signé) A. GEISER,
Président central.

*Assemblée des délégués du 28 juillet 1905.
XXI^e assemblée générale, du 30 juillet 1905.*

Ces deux assemblées, encadrées dans les fêtes de l'Ecole polytechnique, ont eu lieu conformément aux ordres du jour insérés précédemment¹. Nous en publierons plus tard les procès-verbaux officiels.

¹ Voir Nos du 10 juin 1905, page 148, et du 10 juillet 1905, page 172.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Nécrologie : M. MELCHIOR HUMBERT.

Dans le courant du mois de juillet est décédé à Payerne M. M. Humbert, membre de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes depuis 1886.

M. Melchior Humbert, d'origine française, se fixa à Payerne vers 1872, en qualité d'ouvrier cimenteur. Naturalisé Suisse en 1893, il acheta la bourgeoisie de Romanel sur Lausanne.

Fils de ses œuvres, M. Humbert était arrivé à se créer à Payerne une position très en vue comme entrepreneur, grâce à son énergie, à son intelligence et à sa grande activité. Parmi les nombreux travaux exécutés par lui, nous mentionnerons : la Condenserie et la canalisation des eaux de la ville de Payerne ; les villas « Humbert », près de la gare de la dite ville ; l'hôtel de Cheyres ; le Casino d'Estavayer ; le collège de Grandcour, etc.

M. Humbert était d'un commerce sûr et agréable et, pour l'aménité de son caractère, il sera vivement regretté de ses collègues et de toutes les personnes qui sont entrées en relations d'affaires avec lui.

Cinquantenaire de la fondation de l'Ecole polytechnique fédérale, les 29 et 30 juillet 1905¹.

Ils sont venus de tous pays les anciens polytechniciens, et quelques-uns de très loin, pour témoigner leur reconnaissance à l'Ecole qui les a formés, pour resserrer aussi ces précieuses relations que l'on contracte comme étudiant, qui se relâchent parfois aux hasards de la carrière, mais que l'on renoue toujours avec plaisir. C'est très nombreux qu'ils se sont rencontrés le 28 juillet au soir dans les jardins du « Waldhaus Dolder » où le Comité d'organisation leur avait donné rendez-vous. Un orage, survenant mal à propos, chassa tout le monde des jardins dans les appartements, qui n'offrirent bientôt plus de place disponible. Ce que la soirée perdit en coup d'œil pittoresque sur la ville endormie, elle le retrouva en cordiale intimité, en bonne et joyeuse camaraderie.

Le cortège du lendemain matin s'organisa aux abords du Polytechnicum, sobrement décoré. A 10 h. il se met en route

¹ Voir N° du 25 mai 1905, page 136.

au son des cloches et des détonations du canon. Un détachement de la Société de cavalerie zurichoise ouvre la marche ; encadrés dans trois corps de musique, ce sont ensuite les délégués du Conseil fédéral, du Conseil national et des Etats, du Tribunal fédéral, les directeurs des bureaux internationaux de Berne et les représentants des cantons ; au milieu des redingotes officielles les manteaux des huissiers aux couleurs cantonales jettent leurs notes patriotiques. Puis suivent les Comités de fête, le Conseil d'Ecole, les représentants des Universités suisses, les professeurs et privat-docent de l'Université et de l'Ecole polytechnique, les membres de l'Association des anciens élèves du Polytechnicum et ceux de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Les délégués des étudiants actuels ferment la marche, dans un pittoresque groupement de cavaliers, d'équipages et de bannières. Le cortège comptait environ 2000 personnes ; il parcourut les rues en fête, la Leonhardstrasse, la Weinbergstrasse, le Bahnhofbrücke, la Bahnhofstrasse et le Quaibrücke, pour gagner enfin l'Utoquai, où la séance solennelle avait lieu dans la vaste cantine construite pour la fête fédérale de chant.

Le cortège prend place dans la partie antérieure de la cantine, le reste étant laissé au public ; sur la scène se groupent les « chargés » des étudiants avec les drapeaux, entourant le « Chœur d'homme » et « l'Harmonie » de Zurich. Devant la scène les huissiers cantonaux et fédéraux forment une rampe bigarrée.

A 11 h. le Chœur d'homme de Zurich entonne « Das weisse Kreuz im roten Feld », puis l'on entend successivement M. Gnehm, président du Conseil d'Ecole, et Franel, directeur de l'Ecole, sur les discours desquels nous reviendrons plus tard.

M. le directeur Sand, président de l'Association des anciens polytechniciens, prend ensuite la parole pour exprimer, au nom des anciens élèves et dans l'acceptation la plus étendue de ces mots, sa profonde reconnaissance envers le personnel enseignant, envers les Conseils de la Confédération, grâce auxquels l'Ecole polytechnique est devenue un foyer d'instruction dont le développement du pays profite chaque jour. En comparant les conditions des études de son temps avec celles d'aujourd'hui, l'orateur ne peut s'empêcher de se demander si le développement normal de l'individu ne souffre pas des énormes exigences actuelles, si celles-ci ne prédisposent pas ensuite à une précoce faiblesse nerveuse. Ne serait-il pas indiqué de réduire dans maint domaine la masse de matière qui est comprimée dans l'esprit, et d'envisager davantage le but général des études, qui est d'apprendre « à penser, à observer, à travailler par soi-même et dans un but déterminé ». M. Sand termine en exprimant sa certitude que les autorités sauront, en temps voulu, trouver la solution juste de toutes les questions que soulève le développement du Polytechnicum.

M. le Professeur Haab, recteur de l'Université de Zurich, donne lecture d'une adresse de félicitations du Sénat au Conseil de l'Ecole polytechnique. Puis M. le Dr Meumann, doyen de la I^{re} section de la Faculté de philosophie, délivre à MM. les professeurs F. Bluntschli, G. Gull et G. Lasius, architectes, le diplôme de docteur « honoris causa ». M. le Professeur Martin, doyen de la II^e section de cette Faculté, décerne le même titre aux personnes suivantes : M. Heinrich Appenzeller, à Zurich ; M. Joseph Epper, chef du Bureau hydro-métrique fédéral, à Berne ; M. Friedrich Hennings, ingénieur et professeur, à Zurich ; M. Adolf Jenny-Trümpy, à Ennenda (Glaris) ; M. Otto Meister, à Zurich ; M. le colonel Ulrich Meister, conseiller national, à Zurich ; M. Karl Moser, directeur de l'Ecole d'agriculture de la Rütli (Berne) ; M. Robert Moser-Blass, ingé-

nieur en chef, à Zurich ; M. Moritz Probst, ingénieur, à Berne ; M. Jakob Rebstein, à Zurich ; M. Moritz Schröter, professeur à l'Ecole polytechnique de Munich ; M. Joh.-Albert Strupler, ingénieur en chef de la Société suisse de propriétaires de chaudières à vapeur.

Enfin, M. le Professeur Graf, recteur de l'Université de Berne, remet comme cadeau de fête au Directeur de l'Ecole polytechnique l'édition, faite par ses soins, de la correspondance entre le mathématicien Ludwig Schläfli, autrefois professeur à Berne, et le savant anglais Arthur Cayley.

Après le chœur « O mein Heimatland » la séance est levée et l'assemblée se rend à la Tonhalle pour le banquet.

Le grand nombre de participants avait rendu nécessaire d'utiliser pour ce banquet, non seulement la grande salle de la Tonhalle, mais encore la petite salle de concert et le pavillon.

M. Forrer, chef du Département fédéral de l'Intérieur, apporte à l'assemblée le salut du Conseil fédéral. Au nom de celui-ci, il remercie le corps enseignant du Polytechnicum, qu'il considère, avec celui des universités suisses, comme le noyau de cette future Académie suisse des sciences, dont il espère avec certitude la création future. Il examine ensuite quelles peuvent être les dispositions de la Confédération à l'égard du Polytechnicum : Comme établissement d'instruction, c'est le seul qu'elle possède encore, puisque l'école primaire lui a été fermée ; au point de vue économique et industriel, il est une des conditions même de notre vie ; au point de vue militaire, c'est la seule école où puissent se former complètement nos officiers. Ce n'est donc pas aux hasards d'un vote émis il y a 50 ans que le Polytechnicum de Zurich doit son existence, il constitue pour nous une nécessité, toujours actuelle et vitale. Il peut donc compter sur la sollicitude du peuple et des autorités, qui ne ménageront rien pour qu'il reste toujours le centre de la science technique en Suisse.

Parmi les questions qui ont préoccupé les autorités, il y a d'abord celle de l'insuffisance des locaux pour l'enseignement et les services annexes. L'orateur est certain que l'on peut compter sur l'esprit conciliant de la population zurichoise pour arriver à une solution satisfaisante.

Il y a ensuite la question de la réorganisation, soulevée en 1901 par un vote du Conseil national, puis développée dans le corps enseignant, dans le Conseil d'Ecole et dans l'Association des anciens élèves ; le résultat de ces délibérations a été présenté au Conseil fédéral le 23 mars de cette année seulement. Il n'a donc pas été possible aux Chambres fédérales de prendre une décision jusqu'à ce jour. Le centre de ce problème est le principe de la liberté des études. On devra évidemment s'arrêter à une solution moyenne, au risque de ne contenter tout à fait personne. M. Forrer estime que, dans la première année, l'étudiant devrait être astreint à un plan de travail déterminé, mais que, peut-être dès la deuxième année déjà, il faudrait lui laisser le libre choix des branches d'étude, et abolir en tous cas les répétitions obligatoires, le système des promotions et les notes d'application.

L'orateur goûte personnellement peu l'introduction du titre de docteur, qu'il considère du reste comme une question d'importance secondaire ; il se déclare par contre très attaché au titre actuel de l'établissement, consacré par l'expression familière « Poly ».

La question de la combinaison des études et du service militaire de l'étudiant est plus importante. On s'est donné beaucoup de peine, mais sans succès, pour trouver une solution supportable. M. Forrer estime que pour le jeune soldat suisse, la prolongation de la durée des études pour laisser le temps au service militaire est une exigence de la défense nationale. Il termine en faisant ses vœux pour la prospérité de l'Ecole polytechnique fédérale.

Tandis que, dans la grande salle de la Tonhalle, le banquet officiel s'achève solennel, dans les deux salles voisines c'est la vie d'étudiant qui se ranime un instant dans un joyeux second acte, dont les échos soulèvent bientôt une houle communicative ; désormais, ni l'éloquence des discours, ni les rap-

pels du major de table, M. Naville, ne dominent le brouhaha. Les orateurs suivants, s'ils ont été écoutés, n'ont guère été entendus. Ce sont : MM. Ernst, conseiller d'Etat du canton de Zurich ; Pestalozzi, président de la ville de Zurich ; Burekhardt-Friedrich, recteur de l'Université de Bâle, parlant au nom de toutes les Universités suisses ; U. Meister, représentant les voles d'étudiants de 1855 et 1856 ; von Schön, porte-parole des anciens élèves habitant l'étranger.

A l'occasion du Jubilé, la ville de Zurich a donné la bourgeoisie d'honneur à MM. les professeurs R. Gnehm, J. Franel, F. Affolter, Fried. Becker, J. Früh, U. Grubenmann, J. Graf, A. Guillard, A. Herzog, K. Keller, M. Lacombe, A. Lang, B. Recordon, H. Rölli, O. Roth, A. Wolfer, W. Wyssling, K. Zwicky, A. Nowacki.

Le banquet terminé, chacun s'en fut avec plaisir goûter une heure de liberté et de rafraîchissement au milieu de la superbe verdure du parc Belvoir. A 8 h. du soir une nombreuse société de messieurs et de dames s'embarquait sur les quatre bateaux à vapeur affrétés pour la circonstance. Après avoir croisé devant Thalweil et Kusnacht, on rentra au port sur un lac uni comme un miroir, où scintillaient la foule des embarcations pavisées, tandis que le long des rives s'allumaient les feux de godron et que la ville s'illuminait aux flammes de bengale. Nous n'essaierons pas de décrire l'embrasement général qui termina la fête vénitienne, il faudrait sans doute pour cela la lyre de l'épopée antique qui chanta l'incendie de Troie, et non le prosaïque style d'un correspondant technique. La soirée s'acheva dans les jardins de la Tonhalle.

Le lendemain eut lieu à 9 h. l'assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes, dont nous publierons plus tard le procès-verbal officiel. Après un « Fruhschoppen » offert par l'Association des anciens polytechniciens dans les jardins de la « Blauen Fahne », l'on banquetait à la Tonhalle. A 3 1/2 h. deux trains spéciaux emmenaient messieurs et dames à Bocken, près Horgen-Oberdorf, où l'après midi se passa dans l'abandon d'une fête champêtre. Le « Commers » final donné par les étudiants dans la halle de la fête de chant prolongea la journée et la fête bien avant dans la nuit.

Album de fête de l'Ecole polytechnique fédérale.

Un certain nombre de cartes délivrées pour le retraitement de « l'Album de fête » n'ont pas été utilisées. Nous prions les personnes que cela concerne, de retourner le plus tôt possible le coupon correspondant, muni de leur adresse précise, au Comité d'organisation, Rämistrasse, 28, Zurich. Les réclamations présentées à partir du 15 août ne pourront plus être prises en considération.

Zurich, le 1^{er} août 1905.

Le Comité des finances.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A³. E². I. L.

Offres d'emploi.

On cherche, pour une mine d'étain en Bolivie :

1^o Une jeune ingénieur connaissant l'espagnol et ayant quelque pratique des travaux de mines. (12)

2^o Une jeune chimiste pour faire les analyses et apprendre la concentration des minerais. (13)

On demande de suite un jeune ingénieur comme surveillant de travaux pour la construction d'une route. (14)

Demande d'emploi.

Un jeune ingénieur-constructeur ayant quelque pratique cherche emploi dès fin août. (11)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.